

*Les crédits*

Comme d'autres députés à la Chambre, j'ai eu l'honneur d'être un jour le porte-parole de mon parti en matière de transports. J'ai d'abord été porte-parole associé puis le porte-parole officiel quand a eu lieu la déréglementation de l'industrie du transport aérien.

Je puis vous dire, madame la Présidente, et vous vous en rappelez puisque vous étiez ici à cette époque-là, que la question de la sécurité a suscité tout un débat au Comité permanent des transports, sur le parquet de la Chambre des communes et lors des périodes des questions.

Sauf tout le respect que je dois au juge Moshansky, il n'y a presque absolument aucune question abordée dans son rapport qui n'ait été soulevée par les députés de l'opposition, par les membres de l'Association canadienne des pilotes de ligne, par les membres de l'Association du contrôle du trafic aérien et par les fonctionnaires de Transports Canada et du Bureau de la sécurité des transports qui sont venus supplier les députés de tous les partis de reconnaître les dangers inhérents à la déréglementation de cette industrie, et de reconnaître la nécessité de se préparer à l'avance pour cette déréglementation.

Pour me rafraîchir la mémoire, mon collègue de Hamilton-Ouest, qui est maintenant porte-parole associé pour les transports, m'a remis une copie d'une question que j'ai posée le 17 décembre 1985 au ministre des Transports de l'époque, qui est vice-premier ministre aujourd'hui. Je dois dire que d'autres députés s'étaient joints à moi, notamment le député de Regina, M. Benjamin, le député de Thunder Bay—Atikokan, le député de Papineau et bien d'autres. Nous demandions tous au ministre des Transports si la sécurité serait compromise. Le ministre avait répondu: «Ne vous en faites pas. Nous ne déréglementons pas la sécurité, nous déréglementons seulement les transports.»

Je me souviens que nous avons demandé au ministre à ce moment-là s'il pouvait envoyer le Comité permanent des transports et les porte-parole des partis de l'opposition pour ce secteur à Washington pour examiner les effets de la déréglementation aux États-Unis. Les Américains étaient déjà passés par là. Après sept ou huit ans de déréglementation à l'époque, ils avaient appris certaines leçons. Nous pensions que nous pouvions peut-être profiter de leur expérience, leur demander ce qui avait été bon et ce qui avait été mauvais dans ce qu'ils avaient fait. Madame la Présidente, le gouvernement a refusé de nous envoyer à Washington pour examiner les effets de la déréglementation aux États-Unis.

• (1710)

Ainsi, quelques-uns d'entre nous sont allés à Washington dans le cadre d'un échange Canada—États—Unis. Nous sommes allés à la FAA. Nous avons vu le secrétaire aux Transports ainsi que les membres du comité de surveillance du Congrès chargé de la déréglementation des transports. Nous avons rencontré les vice-présidents et les présidents de diverses compagnies aériennes qui exerçaient leurs activités aux États-Unis dans le contexte de la déréglementation. Nous sommes ensuite rentrés au Canada—tout cela s'est fait de façon non officielle—et nous avons présenté un compte rendu sur l'expérience américaine.

J'ai ici une copie des *Débats de la Chambre des communes* du 29 janvier 1986. Ce jour-là, nous avons communiqué au gouvernement non pas les opinions du Parti libéral, du NPD, du syndicat, des contrôleurs aériens ni de l'association des pilotes, mais bien les opinions du Congrès, de la Federal Aviation Administration, des cadres supérieurs de l'industrie aérienne américaine. Tous ces gens disaient qu'on avait mis en oeuvre le programme de déréglementation aux États-Unis sans préparation adéquate.

Les Américains nous ont dit, en 1986, que la chose la plus importante que nous devons faire, c'était de former un nombre suffisant de contrôleurs aériens et d'avoir un nombre suffisant d'inspecteurs pour assurer la sécurité dans l'industrie. C'est qu'ils nous ont dit, et c'est ce que nous avons rapporté au gouvernement.

Au moment même où nous transmettions au gouvernement les renseignements que nous avons recueillis auprès de nos voisins du Sud, le gouvernement licenciait des contrôleurs aériens à l'aéroport international Pearson.

Je regrette, mais je ne me sens pas l'âme très généreuse aujourd'hui en participant à ce débat. Je n'accepte pas les plates garanties qu'un bureaucrate a préparées pour le député d'en face, qui nous dit que tout va pour le mieux. «Nous pouvons être assurés que le gouvernement ne compromettrait jamais la sécurité des passagers.» C'est ce que le gouvernement nous a dit en 1985, ce qu'il nous a répété en 1986, ce qu'il a déclaré à notre retour de Washington en 1986. Il nous garantissait qu'il ne compromettrait jamais la sécurité des passagers.

Pourtant, ce même gouvernement, y compris le député d'arrière-ban qui vient d'intervenir, qui nous a dit que le gouvernement ne compromettrait jamais la sécurité des voyageurs, qu'il ne mettrait jamais en danger la vie des Canadiens, ce même gouvernement a été vertement critiqué par le juge Moshansky, dans le rapport d'une commission d'enquête subventionnée par l'argent des